

**CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
MRC DE LA VALLÉE-DE-LA-GATINEAU
VILLE DE GRACEFIELD
LE 14 SEPTEMBRE 2020**

Séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Gracefield, tenue le 14 septembre 2020, à la salle du conseil, située au 3, rue de la Polyvalente, Gracefield, à 19 h 00.

Sont présents, les membres du conseil : Katy Barbe, Hugo Guénette, Bernard Duffy, Mathieu Caron, Alain Labelle, Claude Gauthier.

Les membres du conseil forment quorum sous la présidence du maire Réal Rochon.

Sont également présents, le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert et la Directrice générale adjointe et greffière adjointe, Madame Raymonde Tremblay.

La séance du conseil se tient conformément au règlement de régie interne no. 136-2016.

Sauf indication contraire dans les termes mêmes d'une résolution, l'expression « adoptée à l'unanimité », présente dans le procès-verbal, doit s'entendre comme incluant le maire.

2020-09-288 OUVERTURE DE LA SÉANCE ORDINAIRE

Il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

Que la présente séance soit ouverte, il est 19 h 00.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

1- LÉGISLATION

2020-09-289 ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

Il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

D'adopter l'ordre du jour tel qu'il suit, **avec ses ajouts ou ses retraits** :

1- LÉGISLATION

1-1 Adoption de l'ordre du jour

1-2 Adoption des procès-verbaux

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet 2020

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 juillet 2020

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 juillet 2020

Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020

Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 août 2020

2- ADMINISTRATION

2-1 Adoption des comptes municipaux – Août 2020

2-2 Engagement des dépenses – Septembre 2020

2-3 Dépôt des activités de fonctionnement et d'investissements à des fins fiscales au 31 août 2020

2-4 Retrait d'un dossier de la vente pour taxes 2019 – Autorisation pour les signataires de l'acte notarié

2-5 Adoption du règlement 205-2020, établissant la Politique de gestion contractuelle

2-6 Liste des immeubles devant être vendus – Vente pour taxes – Novembre 2020

2-7 Mandat de représentants – Acquisition de certains immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes - Novembre 2020

2-8 Résolution de demande au Gouvernement du Québec d'une programmation accès-logis

2-9 Appel de candidature – Trésorière – Remplacement temporaire

2-10 Embauche d'un brigadier scolaire (Remplacement temporaire)

2-11 Demande dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité - Volet 2 - MRCVG

3- AJOURNEMENT DE LA SÉANCE SI NÉCESSAIRE

4- URBANISME ET ENVIRONNEMENT

4-1 Appel de candidature – Directeur de l'urbanisme

4-2 Appel de candidature – Inspecteur adjoint en bâtiment et environnement – Remplacement temporaire

4-3 ÉcoCentre – Municipalité de Kazabazua (Lettre de déclaration d'intérêts)

4-4 Mandats – MATRICULE 83032-3905-29-4122, 83032-3804-44-3203, 83032-2905-39-8121

5- TRANSPORT

6- HYGIÈNE DU MILIEU

7- LOISIRS ET CULTURE

7-1 Rapport annuel 2019 - 2020 du Réseau Biblio de l'Outaouais

7-2 Activités – Centre récréatif et communautaire de Gracefield

8- SÉCURITÉ PUBLIQUE

8.1 Contrat du Directeur du service incendie

8.2 Démissions - Pompiers volontaires

9- RAPPORT DE COMITÉS

10- PÉRIODE DE QUESTIONS

11- CORRESPONDANCE

12- VARIA

13- LEVÉE DE LA SÉANCE

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2020-09-290 ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX

CONSIDÉRANT QUE conformément à l'article 333 de la LCV, les membres du conseil ont reçu copie du procès-verbal dans les délais prescrits ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mathieu Caron, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

Que l'ensemble des procès-verbaux suivants soit adopté et que dispense de lecture soit faite, ces documents ayant été expédiés au préalable :

- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 13 juillet 2020
- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 24 juillet 2020
- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 28 juillet 2020
- Adoption du procès-verbal de la séance ordinaire du 10 août 2020
- Adoption du procès-verbal de la séance extraordinaire du 25 août 2020

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2- ADMINISTRATION

2020-09-291 ADOPTION DES COMPTES MUNICIPAUX / AOÛT 2020

CONSIDÉRANT que les comptes municipaux pour le mois d'août sont déposés :

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

Que ce conseil décrète le paiement des dépenses d'administration courantes, approuve la liste des dépenses incompressibles déjà

payées, le tout tel que déposée au comité des finances, pour un total de 474 778.94 \$.

- Rapport des salaires nets : 97 182.49 \$
- Liste sélective des chèques : chèques no. 25 617 à 25 650 pour un montant de 54 845.32 \$
- Liste sélective des dépôts directs : dépôt no 201 à 239 pour un montant de 269 714.02 \$
- Liste des prélèvements : no. 919 à 959 pour un montant de 53 037.11 \$

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

**2020-09-292 ENGAGEMENT DE DÉPENSES /
SEPTEMBRE 2020**

CONSIDÉRANT les engagements de dépenses déposés par les différents départements pour le mois de septembre 2020 ;

CONSIDÉRANT que les prix soumis sont présentés sans les taxes applicables et transport, s'il y a lieu ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Bernard Duffy et résolu :

Que les engagements de dépenses suivants soient acceptés :

Administration	300.00 \$
Aqueduc et égouts	976.69 \$
Sécurité publique	\$
Transport	18 488.83 \$
Urbanisme	200.00 \$
Loisirs	\$

Que les listes d'engagements de dépenses fassent partie intégrante du procès-verbal sous la cote 2020-09-292.

Que le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, soit autorisé à signer toute entente jointe en annexe auxdits engagements de dépenses ou à signer tout document permettant de donner plein effet aux présentes.

La présente résolution autorise également le versement de dépôts lorsqu'ils sont inscrits sur les documents joints en annexe.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Dépôt de rapport :

Le dépôt des activités de fonctionnement et d'investissements à des fins fiscales incluant les engagements financiers pour l'exercice terminé le 31 août, est déposé pour information aux

membres du conseil, pour la période du 1^{er} août 2020 au 31 août 2020.

**2020- 09-293 RETRAIT D'UN DOSSIER DE LA VENTE
POUR TAXES 2019 – AUTORISATION
POUR LES SIGNATAIRES DE L'ACTE
NOTARIÉ**

CONSIDÉRANT la demande reçue de Monsieur Mark Emery, co-proprétaires de l'immeuble situé sur le chemin du Lac-des-Îles, ayant comme cadastre 5409310 du cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gatineau ;

CONSIDÉRANT que cet immeuble a été adjugé à la Ville de Gracefield lors de la vente pour taxes d'octobre 2019 ;

CONSIDÉRANT que les propriétaires demandent un retrait de cette vente, adjugée à la Ville de Gracefield ;

CONSIDÉRANT la demande de la notaire Rose-Marie Lefebvre Bastien ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Claude Gauthier, appuyé par le conseiller Mathieu Caron et résolu :

D'autoriser le maire, Monsieur Réal Rochon et le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert à signer les documents relatifs au retrait de la vente pour taxes de l'année 2019, de la propriété de Monsieur Mark Emery et Jill Emery propriété adjugée à la Ville de Gracefield.

Cette propriété est un terrain vacant situé sur le chemin du Lac-des-Iles, et étant le lot 5409310 du cadastre du Québec dans la circonscription foncière de Gatineau.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

**2020-09-294 ADOPTION DU RÈGLEMENT 205-2020,
ÉTABLISSANT LA POLITIQUE DE
GESTION CONTRACTUELLE**

CONSIDÉRANT QU'un avis de motion et un projet de règlement a été déposé lors de la séance ordinaire du conseil, tenue le 13 juillet 2020, avec dispense de lecture ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Bernard Duffy et résolu :

D'adopter le règlement numéro 205-2020, établissant la Politique de gestion contractuelle.

Le règlement 205-2020 est joint en annexe à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2020-09-295 LISTE DES IMMEUBLES DEVANT ÊTRE VENDUS – VENTES POUR TAXES - NOVEMBRE 2020

CONSIDÉRANT QUE le service de l'administration soumet au conseil municipal, pour examen et considération, un état des taxes foncières dues à la Ville, à la date du 5 novembre 2020, afin de satisfaire aux exigences de l'article 511 de la *Loi sur les cités et villes* ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Hugo Guénette, appuyé par la conseillère Katy Barbe et résolu :

Que ledit état soit et est approuvé par le conseil municipal et que le greffier prenne les procédures requises aux fins de faire vendre par la MRC de la Vallée-de-la-Gatineau tous les immeubles de la Ville dont les taxes foncières qui les grèvent n'ont pas été payées.

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert à signer tout document permettant de donner plein effet à la présente résolution.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2020-09-296 MANDAT DE REPRÉSENTATION – ACQUISITION DE CERTAINS IMMEUBLES MIS EN VENTE POUR DÉFAUT DE PAIEMENT DE TAXES

CONSIDÉRANT QUE la Ville de Gracefield peut enchérir et acquérir des immeubles mis en vente pour taxes municipales impayées ;

CONSIDÉRANT QUE certains immeubles seront mis en vente pour taxes pour défaut de paiement de taxes selon la résolution qui précède la présente ;

CONSIDÉRANT QUE ce conseil municipal croit opportun d'autoriser un représentant à enchérir et acquérir certains immeubles mis en vente pour défaut de paiement de taxes ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mathieu Caron, appuyé par le conseiller Hugo Guénette et résolu :

Que conformément aux dispositions de la *Loi sur les cités et villes*, ce conseil municipal autorise le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert ou la Directrice générale adjointe Madame Raymonde Tremblay ou le maire, Monsieur

Réal Rochon à enchérir pour et au nom de la Ville de Gracefield pour certains immeubles faisant l'objet de la vente pour défaut de paiement de taxes à être tenue le 5 novembre 2020 et ce, jusqu'à concurrence des montants de taxes, en capital, intérêts et frais.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2020-09-297 RÉSOLUTION DE DEMANDE AU GOUVERNEMENT DU QUÉBEC D'UNE PROGRAMMATION ACCÈS- LOGIS

Attendu que le confinement à la maison et les temps inédits que traversent toujours les Québécois et le monde, rappellent plus que jamais que d'avoir un logement décent est trop souvent pris pour acquis ;

Attendu que 270 ménages de la Ville de Gracefield ont des besoins de logements adéquats et abordables ;

Attendu que ces besoins ne sont pas comblés par l'offre actuelle de logements ;

Attendu que la relance de l'économie québécoise passe définitivement par la construction de logements sociaux et communautaires ;

Attendu que les investissements en habitation communautaire permettent d'atteindre un double objectif, soit de venir en aide aux ménages les plus vulnérables tout en générant des retombées économiques importantes;

Attendu que chaque dollar investi dans la réalisation de projets d'habitation communautaire génère 2,30 \$ en activité économique dans le secteur de la construction;

Attendu qu'il est nécessaire de loger convenablement les Québécoises et les Québécois;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu ;

Demander au gouvernement du Québec de financer 10 000 nouveaux logements sociaux et communautaires et d'inclure le logement social et communautaire au cœur de son plan de relance économique.

De transmettre une copie de cette résolution à la ministre des Affaires municipales et de l'Occupation du territoire, Mme Andrée Laforest, ainsi qu'au président du Conseil du trésor, M. Christian Dubé, et au ministre des Finances, M. Eric Girard.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

**2020-09-298 APPEL DE CANDIDATURES –
TRÉSORIÈRE – REMPLACEMENT
TEMPORAIRE**

CONSIDÉRANT que l'employée 13-0001 occupant le poste de Trésorière est présentement en congé de maladie ;

CONSIDÉRANT la nécessité de combler le poste sans plus attendre ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mathieu Caron, appuyé par la conseillère Katy Barbe et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert pour procéder à un appel de candidatures pour un remplacement temporaire pour le poste de Trésorière à la Ville de Gracefield.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

**EMBAUCHE D'UN BRIGADIER SCOLAIRE
(REMPLACEMENT TEMPORAIRE)**

Reporté

**2020-09-299 DEMANDE DANS LE CADRE DU FONDS
RÉGIONS ET RURALITÉ VOLET 2 -
MRCVG**

CONSIDÉRANT que la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) a confirmé la somme de 70 656.00 \$ dans le cadre du Fonds Régions et Ruralité – Volet 2 de la Municipalité régionale de comté de La Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG), conditionnel à ce que la Ville de Gracefield injecte 20 %, soit la somme de 14 131.20 \$ pour la réalisation de ses projets ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

De soumettre une demande de soutien à la vitalisation et à la Coopération intermunicipale dans le cadre du FRR - Volet 2 de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) pour l'achat des terrains requis pour le projet Logement-Santé à Gracefield.

D'autoriser le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, à signer pour et au nom de la Ville de Gracefield tous les documents.

Le don de telle somme à Logements-Santé fera l'objet d'une résolution ultérieure et sera conditionnelle à l'obtention d'une garantie suffisante sur les immeubles visés.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

3- AJOURNEMENT DE LA SÉANCE SI NÉCESSAIRE

4- URBANISME ET ENVIRONNEMENT

2020-09-300 APPEL DE CANDIDATURES – DIRECTEUR DE L'URBANISME

CONSIDÉRANT qu'il est primordial pour la Ville de Gracefield de combler le poste de Directeur de l'urbanisme ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Mathieu Caron et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert et de ratifier un appel de candidatures pour le poste de Directeur de l'urbanisme de la Ville de Gracefield.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2020-09-301 APPEL DE CANDIDATURES – INSPECTEUR ADJOINT EN BÂTIMENT ET ENVIRONNEMENT – REMPLACEMENT TEMPORAIRE

CONSIDÉRANT qu'il y a un manque d'effectif au service de l'urbanisme ;

CONSIDÉRANT la nécessité de combler le poste sans plus attendre ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par la conseillère Katy Barbe et résolu :

De ratifier la décision de la direction générale d'afficher à l'interne, pour un délai de 5 jours, le poste d'inspecteur adjoint en bâtiment et environnement pour un remplacement temporaire

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

**2020-09-302 ÉCO-CENTRE – MUNICIPALITÉ DE
KAZABAZUA (LETTRE DE
DÉCLARATIONS D'INTÉRÊTS)**

CONSIDÉRANT le projet d'établissement d'un écocentre au sud de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau (MRCVG) ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Mathieu Caron et résolu unanimement :

Que la Ville de Gracefield appuie le projet d'un écocentre dans la municipalité de Kazabazua.

Que la Ville de Gracefield déclare ses intérêts auprès de la Municipalité régionale de comté de la Vallée-de-la-Gatineau pour ce projet.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

2020-09-303 MANDATS – MATRICULE 83032-3905-29-4122, 83032-3804-44-3203, 83032-2905-39-8121

CONSIDÉRANT les problématiques concernant les immeubles ayant comme matricule 83032-3905-29-4122, 83032-3804-44-3203, 83032-3905-39-8121 ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Mathieu Caron et résolu :

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert pour retenir les services de Monsieur Yves Auger, Ingénieur en structure afin d'obtenir une expertise des immeubles portant les matricules 83032-3905-29-4122, 83032-3804-44-3203, 83032-3905-39-8121 afin d'obtenir son opinion sur la stabilité structurelle de ces immeubles.

De mandater le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert, pour retenir les services de la firme Deveau Avocats pour nous représenter dans ce dossier et prendre toutes les mesures juridiques nécessaires quant à l'immeuble portant le matricule 83032-3905-29-4122.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

5- TRANSPORT

Note au procès-verbal

Le maire, Réal Rochon donne un bref compte rendu des travaux en cour sur le chemin du Poisson-Blanc. Les travaux devraient être terminés pour le début novembre 2020.

6- HYGIÈNE DU MILIEU

7- LOISIRS ET CULTURE

RAPPORT ANNUEL 2019-2020 DU RÉSEAU BIBLIO DE L'OUTAOUAIS

Le dépôt du rapport annuel 2019-2020 du réseau Biblio de l'Outaouais est déposé.

8 - SÉCURITÉ PUBLIQUE

2020-09-304 CONTRAT DU DIRECTEUR DU SERVICE INCENDIE

CONSIDÉRANT le contrat signé entre les représentants de la Ville de Gracefield et le Directeur du Service Incendie en date du 23 mai 2017 ;

CONSIDÉRANT les rencontres tenues entre le comité du personnel, le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert et le Directeur du Service Incendie, Monsieur Michael Gainsford ;

CONSIDÉRANT la volonté des parties de modifier ce contrat ;

CONSIDÉRANT que les élus ont eu copies d'un projet de modification de contrat modifié en comité plénier ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Bernard Duffy, appuyé par le conseiller Alain Labelle et résolu :

D'autoriser le maire, Monsieur Réal Rochon et le Directeur général et greffier, Monsieur Sylvain Hubert à signer la modification de contrat du Directeur du Service Incendie, Monsieur Michael Gainsford, le tout conformément au projet déposé en comité plénier.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Le conseiller Hugo Guénette s'est retiré des délibérations pour le traitement de cette résolution, n'a pas voté et a repris son siège après l'adoption de cette résolution.

Adoptée à l'unanimité

2020-09-305 DÉMISSION POMPIERS VOLONTAIRES

CONSIDÉRANT les lettres reçues de certains pompiers volontaires soit : Benoit Vaillancourt, Lyne Robillard, Vincent Kelly, Daniel-Luc Tremblay et Francis Tremblay remettant leur démission à titre de pompier volontaire de la Ville de Gracefield ;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par le conseiller Alain Labelle, appuyé par le conseiller Mathieu Caron et résolu :

D'accepter les démissions des pompiers volontaires et de faire parvenir une lettre de remerciement pour leur dévouement auprès du service de la Brigade Incendie de la Ville de Gracefield.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

9 - RAPPORT DES COMITÉS

Comité activités de loisirs et bibliothèque

Katy Barbe

La fête du Canada sera annulée

Elle demande qu'une vérification soit effectuée à la pancarte numérique, « bug »

Comité Urbanisme et Office municipal de l'Habitation

Comité Logement en santé et R.I.A.M

Alain Labelle

Les gens sont invités à donner leur nom pour le comité Logements-Santé

AU sujet de la RIAM, des retombées économiques importantes pour l'activité tenue au début septembre 2020.

Comité des Travaux publics

Comité du Service Incendie

Comité de Finances et du personnel

Claude Gauthier

Une rencontre a eu lieu ce jeudi, tous les comptes ont été vérifiés, lors du comité de Finance, tout était conforme.

Bernard Duffy

Plusieurs rencontres : Pompiers, griefs, manque de personnel

10 - PÉRIODE DE QUESTION

1- Madeleine Caron

Elle aimerait se joindre au comité Logements-Santé

Elle demande aussi pour utiliser le centre récréatif et communautaire pour la préparation de 500 tartes. Le profit de des ventes de tartes sert pour les besoins de l'Église.

2- Aline Roy

Si elle peut être remboursée pour le spectacle de Patrick Norman

3-Aline Roy

Suite aux travaux effectués sur le chemin du Poisson-Blanc, elle n'a plus de boîte aux lettres et pourquoi un fossé a-t-il été fait à cet endroit ?

Cette demande sera transférée au Directeur des Travaux publics.

Le maire Réal Rochon mentionne aux personnes présentes du Bingo organisé par la Fabrique qu'une rencontre sera organisée pour ce qui est entre autre des Bingos et autres activités.

11 - CORRESPONDANCE

La correspondance reçue du 7 août 2020 au 8 septembre 2020 est déposée.

11- CORRESPONDANCE

7 Août 2020 au 8 septembre 2020

- 11-1 Quatre organisations phares au Québec proposent un nouveau modèle pour le transport aérien régional
- 11-2 Semaine des bibliothèques du Québec
- 11-3 Covid-19 Programme d'aide
- 11-4 Offre de service en gestion de projet
- 11-5 Camps de jour
- 11-6 Journée internationale de la jeunesse 2020
- 11-7 PAVL - Volets AIRRL et RIRL
- 11-8 Difficultés touristes
- 11-9 Machine purell et masques
- 11-10 Aide aux immobilisations - Enveloppe en Crédits réguliers
- 11-11 Rapport annuel 2019-2020 Réseau Biblio de l'Outaouais
- 11-12 Webinaire gratuit : impact de la Covid-19
- 11-13 Questionnaire
- 11-14 Nouveautés du MAMH
- 11-15 Destruction de documents confidentiels
- 11-16 33^e colloque annuel de Rues Principales

- 11-17 Programme aide financière pour la planification de milieux de vie durables
- 11-18 CAMF Assemblée générale annuelle virtuelle
- 11-19 Webinaires - Adapter sa démarche MADA en temps de Covid-19
- 11-20 Visite de prévention – Thermographie - MU83032
- 11-21 L'édition 2020 du tableau des niveaux de revenus applicables (NRA)
- 11-22 Lancement des Rendez-vous régionaux du monde municipal
- 11-23 Financement Kino-Québec
- 11-24 Accès IGO - Urgence 2019-04-04
- 11-25 Programme sur la redistribution aux municipalités des redevances pour l'élimination de matières résiduelles
- 11-26 Rendez-vous régionaux du monde municipal de l'UMQ - Cap sur la relance de l'économie pour les municipalités du Saguenay-Lac-Saint-Jean

12 - VARIA

Le conseiller Alain Labelle demande qu'une vérification soit effectuée au garage municipal où sont disposés les conteneurs, car des gens se rendent à ces conteneurs durant la nuit.

13 - LEVÉE DE LA SÉANCE

2020-09-306 LEVÉE DE LA SÉANCE

Il est proposé par le conseiller Claude Gauthier et résolu :

De lever la présente séance à 20 h 06.

Le maire Réal Rochon, président d'assemblée, demande si les membres du conseil sont d'accord avec l'adoption de la présente résolution.

Adoptée à l'unanimité

Le maire

Le directeur général et
greffier

Réal Rochon

Sylvain Hubert, notaire

Approbation du procès-verbal :

Je, Réal Rochon, ai approuvé toutes et chacune des résolutions contenues au présent procès-verbal, n'ayant pas avisé le directeur général et greffier de mon refus de les approuver conformément à l'article 53 de la *Loi sur les cités et Villes*.

Réal Rochon
Maire